

Il s'éleva ensuite une longue discussion sur la question suivante proposée par M. Warren, instituteur de la campagne : " Ne serait-il pas désirable de faire passer une loi obligeant les parents, sous peine d'amende, à envoyer leurs enfants à l'école ? "

Plusieurs prirent part à la discussion, et la plupart des orateurs se déclarèrent en faveur de la mesure, comme étant le seul moyen, surtout à la campagne, de voir les écoles fréquentées assidûment.

M. Dawson fut d'opinion qu'il serait désirable de prélever une taxe pour le soutien des écoles dans tout le pays, et que les deniers en provenant devraient être répartis entre chaque municipalité suivant le nombre d'enfants fréquentant les écoles.

M. le Professeur Howe fit subir un examen sur la mécanique à une classe nombreuse de ses élèves qui répondirent avec beaucoup d'habileté.

M. le Principal Nicholas, du collège de Lunenburg, adressa la parole et fit voir l'utilité des associations d'instituteurs et tout le bien que doivent en retirer ceux qui en font partie.

Le Secrétaire lut ensuite plusieurs lettres venant de différents professeurs et d'autres amis de l'éducation et dans lesquelles étaient données les causes qui les avaient empêchés d'assister à cette réunion.

Puis une discussion eut lieu entre M. le Principal du collège de St. François et plusieurs autres messieurs, sur les sujets suivants :

Sur l'importance de l'éducation élémentaire ; sur le meilleur système à suivre pour cultiver l'intelligence et le cœur des enfants ; sur la routine ; sur la durée des heures de classes, &c.

La séance se termina dans l'après-midi.

Ce qui précède est une analyse de ce qui a paru dans la *Montreal Gazette* et nous terminons comme elle par cette phrase : " Il n'y a aucun doute que ces réunions devaient promouvoir grandement les intérêts de l'éducation dans cette province. "

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'Ecole, pour les années 1861 et 1862.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur BÉCHARD, pour l'année 1861.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles du comté de Gaspé, pour l'année 1861.

Il y a progrès cette année sur les années précédentes, comme le prouve le résumé suivant :

Nombre de municipalités en 1859, 12 ; en 1860, 17, et cette année, 18 ; augmentation, 6.

Maisons d'école en 1859, 21 ; même nombre en 1860, et 1 de plus cette année.

Ecoles sous contrôle, 18 en 1859, 19 en 1860, 21 en 1861 ; augmentation, 3.

Il n'y avait que 456 élèves fréquentant les écoles en 1859 ; l'année suivante en donnait 731, et cette année, 905 ; de sorte que le nombre d'élèves a doublé (moins 7) en deux ans.

Il y a aussi progrès dans les matières enseignées.

Les affaires monétaires accusent une augmentation plus considérable encore. La somme fournie par les contribuables en 1859 était de \$1134.73 ; en 1860, de \$1495, et cette année, de \$3476, laissant une augmentation de \$2342 en deux ans.

Comme je le disais l'année dernière, une ère nouvelle semble s'ouvrir pour ce coin reculé du pays, et avant dix ans, il est à espérer que Gaspé n'aura rien à envier sous le rapport des écoles élémentaires aux paroisses de Québec ou de Montréal. Pour obtenir ce résultat, je ne recommande que des instituteurs capables, et avant tout des instituteurs formés aux écoles normales. Plusieurs sont dans mon district depuis quelques années déjà ; deux ou trois viennent tous les ans grossir leur nombre ; je n'épargne rien pour leur aider, les favoriser par tous les moyens possibles, et leur faire oublier que quelques centaines de lieues les séparent de leurs paroisses natales. Je dois ajouter que ces instituteurs ont reçu l'accueil le plus favorable de la part de MM. les curés et des contribuables en général. Ceci, je l'espère, en engagera plusieurs autres à descendre : ils ne trouveront pas ici les belles campagnes du haut du fleuve, mais ils y trouveront une population hospitalière, de mœurs sôveres et au cœur généreux.

Le principal obstacle, celui qui a été sur le point de faire fermer toutes les écoles, l'opposition à la cotisation, diminue et perd du terrain tous les jours, grâce aux poursuites judiciaires faites aux opposants, et qui ont été heureusement gagnées.

Les autres obstacles sont les mêmes que ceux mentionnés dans mon premier rapport.

Voici une revue succincte des diverses municipalités de ce district d'inspection.

1. *Newport*.—La seule école de cette localité est tenue par M. Adolphe Magnan, élève-maître de l'école normale Jacques-Cartier. Ce jeune instituteur est habile et a fait faire des progrès rapides à ses élèves. Les affaires scolaires sont mieux administrées que par le passé, grâce au président, M. Hamon. Les contribuables sont pauvres ; ils paient néanmoins leurs cotisations de bonne grâce. Nombre total d'élèves, 62.

2. *Pabos*.—Cette municipalité a 2 écoles. Celle du Grand-Pabos est toujours sous l'habile direction de M. J. Foucault, élève de l'école normale Jacques-Cartier. Son école est une des meilleures de tout Gaspé.

L'autre école est tenue par M. Louis Ruel, pourvu d'un diplôme d'école élémentaire. Les progrès sont très-lents, et cela est dû en partie à l'irrégularité avec laquelle cette école est fréquentée.

Les affaires monétaires sont bien administrées par le secrétaire-trésorier, M. Rémon.

3. *Grande-Rivière*.—Il y a 2 écoles dans cette paroisse. Celle qui est située à l'est de la rivière est toujours conduite par M. Léandre Dagneault, instituteur habile et dévoué, et dont les élèves ont fait des progrès satisfaisants.

M. Thomas Tremblay a dirigé, jusqu'au mois de juillet, l'école située à l'ouest de la rivière. Cet arrondissement perdit, par la retraite de M. T., un instituteur très-capable, plein de zèle et qui a rendu d'importants services à l'éducation durant les six ans d'enseignement passés ici. Il est remplacé depuis peu par M. Clovis Desjardins, élève de l'école normale Jacques-Cartier.

Je n'ai que des éloges à faire aux commissaires et surtout à leur président, le Rév. L. Desjardins, pour la manière régulière et l'habileté avec laquelle sont conduites les affaires de la corporation. Les cotisations se paient bien ponctuellement, et les comptes sont bien tenus.

Percé.—Il y a progrès dans cette localité, qui a fait une opposition si acharnée à l'établissement de la cotisation. Les commissaires ont, malgré les menaces, tenu ferme et n'ont pas craint de poursuivre ceux des contribuables qui, par entêtement, s'obstinaient à ne point payer. Le président, le révérend E. Guilmet, a surtout su s'acquitter de ses devoirs sans pusillanimité, dans les circonstances les plus difficiles.

L'école du village dirigé par M. Trofé Côté, élève de l'école normale Laval, a produit de bons résultats. Quand à celles d'Irish-Town, du Cap-Désespoir et de la Petite-Rivière, il serait mieux qu'elles fussent fermées. Deux autres écoles ont été ouvertes dernièrement : l'une à l'Anse-à-Bœuf, et l'autre au Cap-Blanc, tenues toutes deux par des institutrices.

Il n'y a pas assez d'ordre dans la manière dont le secrétaire tient les livres de comptes.

5. *Isle-Bonaventure*.—Il y a une école sur cette île ; elle est tenue par une institutrice sans diplôme et qui a fait faire des progrès assez satisfaisants à ses élèves. Les contribuables et les commissaires font bien peu pour faire instruire leurs enfants, et s'opposent, en outre, à l'établissement de la cotisation.

6. *Malbaie*.—Toutes les écoles de cette municipalité sont fermées, grâce à l'opposition qu'on a faite à l'établissement de la cotisation, et sans laquelle il sera impossible d'avoir des écoles sur un pied durable, surtout avec une population comme celle-ci.

7. *St. George de la Malbaie*.—Les habitants de cette petite municipalité sont animés du meilleur esprit, et font des sacrifices réels en faveur de leur école, qui est à présent sous la conduite d'un instituteur capable, M. Moïse Huntabise, élève de l'école normale Jacques-Cartier.

8. *Douglas*.—Il y a, dans cette localité, une opposition au système de cotisation qu'il sera impossible de faire disparaître d'ici à plusieurs années. Les écoles sont fermées, moins une qui s'est ouverte dernièrement.

9. *York et Haldimand, (Banc-de-Sable)*.—Après avoir eu ses écoles fermées durant plusieurs années, vient enfin d'en ouvrir une tenue par un instituteur sans diplôme. Ce pas vers le progrès est dû au révérend M. Kér, ministre, qui est plein de zèle et qui n'a rien épargné pour tâcher de faire sortir ses paroissiens de l'état d'indifférence où ils sont pour tout ce qui a trait aux écoles.